

Table ronde 'Les enjeux du (très) haut débit en Wallonie'

Colloque 2004 du FORUM TELECOM

31 mars 2004

Les 31 mars et 1^{er} avril 2004 s'est tenu le 100^{ème} rendez-vous d'information et de sensibilisation consacré aux Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.).

Le très nombreux public venu écouter des intervenants hautement qualifiés et souvent brillants a confirmé l'intérêt du monde professionnel pour les thèmes proposés par le FORUM TELECOM lors du colloque : « Aménagement numérique du territoire, utilisation des nouvelles technologies et rôle des pouvoirs publics : vision prospective » et « Du management au site Internet : tirez profit des nouvelles technologies ».

Sous la houlette de Alain Jennotte, journaliste au Soir, la matinée du premier jour a plus particulièrement mis l'accent sur l'importante question de la disponibilité du haut et du très haut débit en Wallonie.

Georges Deneff, Membre du Conseil de l'IBPT, a détaillé les différentes technologies existantes ainsi que les problèmes posés par chacune d'elles. Il en a profité pour remettre les pendules à l'heure : notre pays est situé en seconde position européenne (après le Danemark) pour la pénétration sur le marché des liaisons de haut-débit (ADSL et DSL) et cela tant en nombre de liaisons que pour le pourcentage de population. L'orateur a également signalé la demande de modification de la législation afin de permettre de supprimer l'exigence d'autorisation pour l'installation de stations terriennes de satellites pour la large bande.

Jean-Marc Vekeman, Médiateur pour les télécommunications, s'est demandé s'il ne faut pas intégrer le haut-débit dans le service universel des télécommunications. En effet, la liaison du type ADSL est en passe de se répandre parmi tous les utilisateurs, professionnels ou non. Il a estimé que des manquements importants existent qui privent certains d'un service auquel ils devraient pouvoir accéder. Le manque d'offre concurrente défavorise le consommateur et risque d'entraîner des exclusions sur base géographique en fonction de la rentabilité pour l'opérateur. Et pourtant, malgré l'augmentation sensible du nombre d'utilisateurs, la quantité de plaintes est restée constante depuis deux à trois ans. Mais le témoignage d'un responsable d'une PME liégeoise, installée dans le parc d'activités de Harzé, narrant ses déboires pour obtenir un raccordement ADSL a montré toutes les difficultés qui peuvent survenir – et perdurer.

C'est ensuite, José Demoulin, Executive Vice-Président de la division « Advanced Network Services » de Belgacom, qui a exposé le point de vue de l'opérateur historique. Il a expliqué que 600 réseaux téléphoniques locaux couvrent le pays, dont 274 sont situés en Wallonie. L'ADSL est distribué depuis des bureaux centraux placés au centre de chaque réseau et les distances actuellement opérationnelles sont de l'ordre de 5 kilomètres pour un téléchargement de 3 MB/s. La couverture des utilisateurs atteint 98,5%. Mais évidemment lorsqu'on se trouve compris dans le 1,5% restant, ces pourcentages flatteurs ne servent à rien ! José Demoulin s'est élevé avec force contre tout soupçon de discrimination géographique. Il a admis que trois parcs industriels wallons ne sont pas desservis mais s'est plaint des difficultés rencontrées auprès des administrations locales lors des demandes d'installation de bâtiments techniques. Une solution, dans un avenir relativement proche, pourrait consister dans des liaisons VDSL testées actuellement à Mons et à Gand. Pour le reste, Belgacom a renvoyé aux comparaisons avec les pays voisins, qui sont favorables à la Belgique.

Souvent vue en province de Liège comme un important acteur alternatif à Belgacom, l'ALE était également invitée à la table-ronde. Jacques Delderenne, Directeur général, a signalé que, contrairement à Telenet qui veut être présent sur tous les canaux, l'ALE a profité de la modernisation de son réseau (remplacement du coaxial par de la fibre optique) pour intégrer les nouvelles technologies et proposer l'Internet haut débit via le câble. Il ne s'agit donc qu'un service en plus à son offre de base. L'intervention de Colt Telecom et MCI-WorldCom, deux entreprises privées, a permis de compléter le tour d'horizon des différents acteurs du développement du haut débit.

Olivier Danthine, Global Network Solutions à Paris, a ensuite dressé un état de la situation du haut-débit en France. Il en résulte que la situation y est largement moins favorable que dans notre pays. L'accès à l'ADSL y est moins répandu et les vitesses de téléchargement moins élevées. Son intervention a montré également différentes actions menées par les pouvoirs publics, et notamment les collectivités locales, afin d'accroître la disponibilité du haut et du très haut débit.

Au nom de l'ensemble des intercommunales wallonnes de développement économique, André Lacroix, Directeur général de la SPI+, a demandé qu'une ligne « alternative » soit mise à disposition par les pouvoirs publics là où il n'existe pas d'offres compétitives d'accès permanent à l'Internet haut débit. Jacques Dehalu, Administrateur délégué de la Sofico a montré qu'il est possible de desservir relativement facilement les parcs d'activités économiques à partir du réseau en fibres optiques déployé par la Région wallonne le long des autoroutes. L'intervenant a promis qu'une quarantaine de parcs d'activités wallons seront équipés pour la fin de l'année. C'est très important car les télécoms constituent un vecteur de relance économique. Il est donc souhaitable que les opérateurs prennent des initiatives afin de développer les réseaux en Wallonie.

Pour les personnes qui désirent en savoir plus sur le sujet, ainsi que sur les autres thèmes abordés lors de ce colloque exceptionnel, le dossier-participants du colloque est disponible sur le site Internet <http://www.forumtelecom.org>.

Daniel Rossler (avec Eric Piscart)